

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2009 : B6

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directeurs et directrices de l'éducation
Secrétaires-trésoriers et secrétaires-trésorières des
administrations scolaires

EXPÉDITEURS :

Raymond Théberge, SMA
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
des Autochtones et de la recherche

Grant Clarke, SMA (par intérim)
Division de l'apprentissage et du curriculum

David Fulford, DGA et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

Mary Jean Gallagher, SMA
Division du rendement des élèves

Nancy Naylor, SMA
Division des opérations et des finances de l'éducation
élémentaire et secondaire

Barry Pervin, SMA
Division de l'enseignement et du développement du
leadership

DATE :

Le 14 mai 2009

OBJET :

**Autres financements en plus des Subventions pour les
besoins des élèves pour 2009-2010**

La présente note de service a pour but de vous transmettre une mise à jour à la note de service B3 (en date du 31 mars 2009) afin de fournir de plus amples détails concernant l'allocation du financement des paiements de transfert pour les Programmes éducatifs – Autres 2009-2010. Le financement de ce programme vient s'ajouter au financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) qui a été annoncé le 27 mars 2009.

En plus du financement de 43 millions de dollars attribué aux conseils scolaires dans la note de service B3, 85 millions de dollars supplémentaires ont été distribués au cas par cas aux conseils dans la présente note de service (voir le tableau ci-dessous pour un sommaire et l'annexe A pour plus de détails). Jusqu'à maintenant, le total réparti (entre les conseils) est de 128 millions de dollars. D'autres renseignements suivront concernant la répartition d'un montant supplémentaire de 70 millions de dollars entre les conseils.

1. ALLOCATIONS ACCORDÉES À CHAQUE CONSEIL

(en plus des allocations décrites dans la note de service du 31 mars)

Initiative	Montant total (M\$)
Projet de mise en œuvre des modèles de prestation concertée des services	4,5
Utilisation communautaire des installations scolaires : Coordonnateurs de la liaison	6,4
Utilisation communautaire des installations scolaires : Écoles prioritaires (Nouveau)	5,1
Enseignement différencié (Mentorat/encadrement)	3,6
Livres de bibliothèque	10,0
Mathématiques/littérature	6,5
Tutorat PICO	8,0
Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)	13,0
Entraide-écoles	7,0
Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers (apprentissage professionnel)	1,5
Cadre et leaders pour l'efficacité des écoles	19,2
Total	84,8

Les programmes importants compris dans le financement de 85 millions de dollars nouvellement distribué entre les conseils comprennent :

- Phase 1 et 2 du Projet de mise en œuvre des modèles de prestation concertée des services aux élèves atteints de TSA (4,5 M\$) :** Financement pour appuyer la prestation de services pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique. La phase 2 se concentrera sur la transition des élèves des services d'intervention comportementale intensive (ICI) offerts dans le cadre du Programme d'intervention en autisme du MSEJ vers les méthodes d'instruction de l'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les écoles. Tous les conseils scolaires de district bénéficieront de l'apprentissage des conseils scolaires financés qui mettront en œuvre ce modèle de transition.
- Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordonnateurs de liaison (4 M\$ exercice financier, 6,4 M\$ année scolaire) :** pour l'année 2009-2010, ce programme permet d'assurer l'efficacité du Programme d'utilisation

communautaire des installations scolaires et des centres communautaires à l'échelle locale. Il permettra de concevoir des options de partage des écoles sous utilisées. Les coordonnateurs assument des fonctions au sein des conseils scolaires, qui comprennent, sans pour autant s'y limiter : appui à l'utilisation communautaire des installations scolaires comme ressource communautaire, sensibilisation de la collectivité, coordination conjointe avec le ministère de l'Éducation, les municipalités, les organismes communautaires, les écoles et les groupes d'utilisateurs, collecte de données et mise en commun de l'information. *Remarque : ce financement a été accordé par le biais des Subventions pour les besoins des élèves pour l'année scolaire 2008-2009.*

- **Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires (3,2 M\$ exercice financier, 5.1 M\$ année scolaire) :** dans le cadre de l'amélioration continue du Programme d'utilisation communautaire des installations scolaires, le gouvernement dispensera une nouvelle aide financière aux conseils scolaires pour sélectionner des écoles prioritaires dans les communautés où les besoins sont élevés et y offrir aux groupes communautaires sans but lucratif l'accès aux installations en dehors des heures régulières de classe. Des renseignements supplémentaires concernant ce programme seront fournis séparément.
- **Enseignement différencié – mentorat/encadrement (4 M\$) –** une allocation de 5,50 \$ sera accordé pour chaque élève de la 7^e à la 12^e année des conseils de langue anglaise. Une allocation de 5 500 \$ sera accordée pour chacune des deux administrations scolaires du Nord (pour un total de 11 000 \$) et les deux conseils scolaires sans école secondaire – Superior North Catholic DSB recevra 5 500 \$, et l'autre, Northwest Catholic DSB recevra un montant par élève à l'élémentaire (pour un total de 6 121,50 \$). Il y a aussi, une allocation de 360 000 \$ pour les conseils scolaires faisant partie du projet d'enseignement différencié.
- **Livres de bibliothèque (10 M\$) :** le Projet d'investissement dans les livres de bibliothèque des écoles élémentaires fournira 10 \$ millions supplémentaires aux conseils et aux écoles pour l'achat de livres de bibliothèque ou pour l'impression d'équivalents, de même que les services à valeur ajoutée qui s'y rattachent pour l'exercice financier de 2009-2010. Cet investissement vient s'ajouter à l'aide financière pour l'éducation fournie par le biais des Subventions pour les besoins des élèves et ne remplace pas le financement de base que les conseils scolaires distribuent régulièrement aux bibliothèques de leurs écoles élémentaires.

Bien que les fonds soient à la disposition des conseils et des écoles pour l'achat de ressources et de services de bibliothèque jusqu'au 31 mars 2010, le ministère croit qu'il est dans l'intérêt des élèves des écoles élémentaires que les ressources de bibliothèque nouvellement acquises soient mises à leur disposition dès le début de l'année scolaire 2009-2010. En conséquence, le ministère demande votre collaboration et de faire les achats chez les fournisseurs admissibles d'ici le

8 septembre 2009. Les achats effectués par les conseils et les écoles au début de l'année scolaire permettront au ministère de prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à l'année scolaire 2009-2010 et au-delà.

Les exigences pour cet investissement demeurent les mêmes que pour 2008-2009 et peuvent être consultées, de même que la FAQ et autre documentation pertinente, sur le site extranet de la Direction du soutien aux activités scolaires
à : <https://sbsb.edu.gov.on.ca/Default.aspx>

L'aide financière pour 2009-2010 suit le même modèle d'allocation pour les livres de bibliothèque qu'en 2008-2009. Le graphique suivant illustre comment les 10 millions de dollars ont été répartis selon ce modèle.

(1) Aide financière de base	(2) Inscription	(3) Inscription – discrétionnaire
1 025 \$ par école élémentaire (39 % de l'allocation) - afin de s'assurer que chaque école reçoive un montant de base	3,25 \$ par élève de l'élémentaire par école (41 % de l'allocation) - à être distribué aux écoles à l'avenant de l'effectif réel pour 2008-2009	1,75 \$ par élève de l'élémentaire à la discrétion du conseil (20 % de l'allocation)

- **Mathématiques/littérature (7 M\$)** – l'allocation pour les conseils de langue anglaise est de 6,5 millions de dollars et de 0,5 million de dollars pour les conseils de langue française pour les élèves de la 7^e à la 12^e année. Celle-ci comprend :
 - Une allocation de base de 30 000 \$ pour tous les conseils ayant des écoles secondaires, plus 7 \$ par élève (fondé sur le nombre d'élèves inscrits au secondaire provenant des prévisions budgétaires révisées pour 2008-2009)
 - En plus, une allocation de 30 000 \$ pour chacune des deux administrations du Nord et pour les deux conseils sans école secondaire (pour un total de 120 000 \$)
- **Tutorat PICO (8 M\$)** : ce financement permet aux conseils d'entreprendre ou d'élargir les programmes qui aident les élèves en dehors des heures régulières de classe afin d'améliorer leurs compétences en littérature et numératie. Le financement sera réparti entre les conseils en fonction de l'effectif.
- **Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario – PICO (26 M\$ - partiellement attribué dans la présente note de service)** : ce partenariat offre un financement aux conseils scolaires et aux écoles pour les congés des enseignants et enseignantes, et spécifiquement pour les écoles moins performantes et dont les résultats sont stationnaires. Les agents et agentes du rendement des élèves du ministère collaborent avec les conseils scolaires et le personnel des écoles en vue

d'analyser les données sur le rendement des élèves, de fournir du soutien et d'assurer le suivi des progrès et de l'impact du programme. Une partie du financement (13 millions de dollars) sera réparti entre les conseils scolaires en fonction de l'effectif et le solde restant de 13 millions de dollars sera réparti en septembre 2009.

- **Entraide-écoles – Réseaux pour l'apprentissage (13 M\$)** : tous les conseils scolaires bénéficieront d'une aide financière pour impliquer du personnel d'apprentissage professionnel par le biais des réseaux. Le financement sera réparti entre les conseils en fonction de l'effectif. Une partie du financement (7 millions de dollars) a été accordé aux conseils dans la présente note de service.
- **Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers – (1,5 M\$)** : ce financement fournit un soutien aux conseils de langue anglaise pour les élèves de la 7^e à la 12^e année uniquement. Il comprend 1,75 \$ par élève (fondé sur le nombre d'élèves au secondaire provenant des prévisions budgétaires révisées pour 2008-2009), plus une allocation de base de 5 000 \$ par conseil. De plus, il fournit une allocation de 5 000 \$ pour chacune des deux administrations du Nord et pour les deux conseils sans école secondaire (pour un total de 20 000 \$).
- **Cadre et leaders pour l'efficacité des écoles (20 M\$)** : Ce financement soutient un leader pour l'efficacité des écoles dans chaque conseil scolaire et les jours libérés du personnel pour les obligations scolaires et d'examens du district.

2. MONTANTS INSCRITS AUX PROGRAMMES

Au début de l'année scolaire 2009-2010 d'autres renseignements suivront concernant la financement par conseil des programmes ci-dessous :

Programme	Méthode de répartition
Éducation des Autochtones (4 M\$)	Fondée sur un processus de demande
Initiative de développement du caractère (1 M\$)	Fondé sur l'effectif
Approvisionnement en énergie et économies d'énergie (3 M\$)	À déterminer
Programme Accent sur les jeunes (6 M\$)	À déterminer
Stratégie ontarienne en matière de leadership - Mentorat pour les leaders nouvellement formés (4 M\$)	Fondée sur le nombre de nouveaux directeurs et de directeurs d'école adjoints
Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) (13 M\$)	Fondée sur le rendement (y compris les résultats OQRE)

Programme	Méthode de répartition
Centre de formation au rôle parental de littératie pour les familles	Allocation pour élargissement à déterminer, en attente de consultation auprès des conseils scolaires
Subventions pour la participation et l'engagement des parents destinées aux écoles – Conseils d'écoles (1 M\$)	Fondée sur un processus de demande
Approvisionnement alternatif en eau potable dans les écoles (0,5 M\$)	Remboursement des coûts réels
Entraide-écoles (6 M\$)	À déterminer
Les écoles en action (1 M\$)	Fondée sur le rendement (y compris les résultats OQRE)
Réussite des élèves :	
Programmes à double reconnaissance de crédit (10 M\$)	Allocations aux conseils scolaires à déterminer par 16 équipes de planification régionale de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail; les détails des allocations seront rapportés au ministère en septembre 2009.
EXPRIME-TOI – Engagement élève (1 M\$)	Allocation fondée sur un processus de demande; Annonce aux conseils scolaires à venir
Majeure haute spécialisation (16 M\$)	Allocation fondée sur un processus de demande; Annonce aux conseils scolaires à venir
Tutorat en salle de classe (1,5 M\$)	Fondée sur un processus de demande

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur ce financement, veuillez communiquer avec notre personne-ressource habituelle pour le programme au ministère.

Comme annoncé dans la note de service B3, le ministère prend des mesures pour simplifier les procédures des paiements de transfert pour les conseils scolaires en vue de réduire la charge administrative associée aux initiatives financées à l'extérieur des SBE. Au cours du mois de mai, le ministère enverra par courriel à chaque conseil scolaire une copie de son nouvel accord-cadre sur les paiements de transfert (ACPT). Ce nouvel ACPT couvrira la majorité sinon toutes les initiatives non liées aux SBE et sera accompagné de courts addendas que les conseils devront signer pour chaque programme couvert par l'ACPT. Le courriel comprendra des directives relatives aux processus de signature et administratifs. Le nouvel ACPT de même que tout courriel subséquent entre le ministère et les conseils scolaires relativement aux addendas seront envoyés par le biais de tpa-edu@ontario.ca. Les conseils observeront une nette diminution du travail administratif découlant de ces programmes.

Avec votre aide, nous avons réalisé de grands progrès en améliorant le rendement des élèves, en augmentant le nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme et en réduisant l'effectif des classes au primaire. Ce financement continuera d'appuyer des initiatives qui permettent d'améliorer le rendement des élèves. Nous sommes convaincus qu'en travaillant avec vous, nous pourrons offrir une éducation de qualité à nos élèves pour leur permettre de s'épanouir pleinement.



Raymond Thériault
Sous-ministre adjoint



Grant Clarke
Sous-ministre adjoint (par intérim)



David Fulford
Sous-ministre adjoint et directeur général de
l'administration



Mary Jean Gallagher
Sous-ministre adjointe



Nancy Naylor
Sous-ministre adjointe



Barry Pervin
Sous-ministre adjoint

c.c. Surintendants des affaires et des finances
Ben Levin, sous-ministre de l'Éducation